



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

Le futur gymnase d'Echallens franchit le cap des urnes

Le Conseil d'Etat a pris connaissance avec satisfaction du résultat de la votation communale du 27 septembre, qui a vu une nette majorité des habitant.e.s d'Echallens (60,6%) accepter la vente à l'Etat de Vaud de la parcelle de Court-Champ, destinée à accueillir le futur gymnase cantonal. Le Gouvernement salue l'engagement de la Municipalité en faveur de cette solution bien adaptée aux infrastructures existantes et se réjouit de pouvoir poursuivre ce projet hautement stratégique pour l'avenir de la formation, en particulier dans le Gros-de-Vaud qui connaît un développement important.

A fin mai 2020, le Grand Conseil a autorisé l'achat pour 6,36 millions de francs de la parcelle destinée à accueillir le futur gymnase. Quelques jours après, le Conseil communal d'Echallens a adopté le préavis municipal autorisant la vente au Canton de ces terrains. Le 10 juillet, le comité référendaire contre la décision communale a déposé 948 signatures au greffe, soit plus que les 600 nécessaires pour obtenir une consultation populaire (15% du corps électoral). Fixé au 27 septembre, le scrutin communal se solde par 1396 voix en faveur de la vente contre 908 s'y opposant, avec un taux de participation de 57%.

Le projet peut ainsi aller de l'avant, malgré un retard cumulé de 18 à 30 mois sur la planification initiale. L'Etat constructeur mettra tout en œuvre afin de rattraper un an, et vise la rentrée d'août 2026, voire 2025 au lieu de 2024. La prochaine étape sera le lancement cet automne des études, pour des résultats et la présentation du projet retenu à l'automne 2021.

L'issue favorable de la votation conforte l'Etat dans son objectif de réaliser un ensemble qui confirme Echallens en tant que centre régional, tout en respectant ses aspirations de durabilité et d'intégration harmonieuse. Le maître d'ouvrage informera régulièrement sur l'avancée du projet et ses différentes phases de mise en œuvre. Il veillera à associer partenaires et riverains aux réflexions d'aménagements.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 septembre 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat